

La loi Alur



La LOI ALUR – Les nouvelles règles de la transaction

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Faire le point sur les évolutions juridiques de la profession
- Appréhender la notion de code de déontologie pour les professionnels de l'immobilier
- Maîtriser le changement en matière de paysage commercial, structurel et technique

PROGRAMME

LA NOUVELLE REGLEMENTATION DE LA LOI ALUR

Intégrer la nouvelle législation

Etre capable de l'appliquer dans sa pratique professionnelle

LES LOIS HAMON ET MACRON

S'approprier les lois

Etre capable de les appliquer dans une pratique professionnelle

LA JURISPRUDENCE RECENTE

Connaître l'évolution de la jurisprudence

Pratiquer la veille juridique

COMPARATIFS DES AVANT-CONTRATS

Connaître les différences des deux avant-contrats

Les différencier et les exploiter dans sa pratique professionnelle

Durée

14 HEURES

Tarif

700 €

Pré-requis

aucun

Profil du stagiaire

Professionnels de l'immobilier

Délai d'accès

2 à 4 semaines selon
financement

Équipe pédagogique

Formateur spécialisé

Moyens pédagogiques et
techniques

-Salle dédiée à la formation

-Supports de formation

-Exposés théoriques

-Étude de cas concrets

Évaluation de la formation

-Feuilles de présence

-Questions orales ou écrites

-Mises en situation

-Questionnaires d'évaluation

-certificat de réalisation de la
formation



Mise à jour

novembre 2023



Taux de satisfaction de nos
stagiaires (mai 2023 -
novembre 2023)

94%